

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 14 MARS 2014**

L'An deux mille quatorze et le quatorze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre SATTONNAY, Maire.

**Présents** : Mmes M. DELAY, N. GUIGNERET, D. MACLE, F. NAKOUS.  
MM. J. BARISWYL, P. CLAVIER, M. D'ELIA, J-C. LIMAT, P. SATTONNAY

**Absents** : J-C BAUD (excusé)

**Secrétaire de séance** : N. GUIGNERET

**- Approbation du compte rendu du 31 janvier 2014** : à l'unanimité

**- Compte Administratif 2013**

EXERCICE 2013 SEUL	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		CUMULÉ
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
	157 728,22	271 740,11	195 102,16	151 636,17	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 114 011,89		43 465,99		- 70 545,90
REPORT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	69 391,83		100 738,18		170 130,01
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12/2014	- 44 620,06		144 204,17		99 584,11

Etat de la dette au 01/01/2014 : 180 268,02 € avec une annuité de 27 598,04 €

Le Conseil approuve ce compte à l'unanimité.

**- Compte de gestion 2013**

Réalisé par Madame la Trésorière-Principale, il est conforme en tous points au Compte Administratif 2013.

Le Conseil approuve ce compte à l'unanimité.

**- Affectation des résultats** :

Le Conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation (144 204,17 €) :

< pour 44 620,06 € en recette d'investissement

< pour 99 584,11€ en recette de fonctionnement.

**- Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le Maire rend compte du rapport du Commissaire-Enquêteur (consultable en Mairie) et de la réunion organisée à la Mairie le 14 février 2014 avec les Services de l'Etat, du SCOT et de la Chambre d'Agriculture pour apporter des corrections au projet en fonction des réserves émises. Essentiellement, il s'agissait de réduire la zone immédiatement urbanisable et de revoir la zone 2AU située à l'est de la commune. Les modifications proposées ont obtenu l'accord des interlocuteurs présents.

Lecture est donnée d'une lettre de M. et Mme DECOSSE concernant le classement d'un terrain leur appartenant. Réponse a été apportée lors de la réunion publique du 12 mars 2014.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter ce PLU ainsi que le Plan de Zonage d'Assainissement et d'inclure un droit de préemption pour la commune lors de la cession de terrains (dans les conditions prévues par la loi).

**- Trottoirs de la rue Prosper-Sordet (côté N°s pairs) :**

Proposition de remédiation aux problèmes posés par la pose des bétons désactivés sur un trottoir de la rue Prosper-Sordet : il s'agit de grenailler la surface avant d'appliquer une résine. Au vu du test réalisé il y a quelques semaines, le Conseil a décidé à l'unanimité d'accepter cette solution qui sera mise en place par la Société Via System pour le compte d'Eiffage, sans surcoût pour la commune. Un devis a été établi par Via System pour appliquer la même résine (par souci d'unité) sur l'enrobé du trottoir situé côté impair vers le ralentisseur nord, pour 2808 € TTC. Le Conseil décide à l'unanimité de retenir ce devis.

**- Compte rendu des réunions**

**Réunion sur les rythmes scolaires le 17 février 2014 à Trenal:**

Résultats de l'enquête réalisée auprès des parents pour connaître leurs attentes au moment d'organiser les activités.

Point sur la mise en place des activités périscolaires : plusieurs intervenants ont déjà été retenus.

Une garderie sera mise en place le mercredi de 12h à 12 h 30.

Prochaine réunion le 14 avril 2014 (17h30) avec les nouvelles équipes municipales

**Conseil d'école du 12 mars 2014 :**

Une baisse des effectifs (6 élèves) est prévisible à la rentrée prochaine.

La disproportion entre cycle 2 (15 élèves) et cycle 3 (27 élèves) va probablement amener à partager la classe de CE2 entre Trenal et Frébuans.

**Commission « Culture » d'ECLA le 12 février 2014 :**

< Médiathèque : 1er bilan meilleur que les prévisions.

< Scènes du Jura : obtention du label "Scène nationale"

< Conservatoire communautaire : hausse du nombre d'élèves : 580 en 2012, 610 en 2013

**Conseil Syndical du Syndicat des Eaux : bilan 2013.**

Consommation en 2013 à Frébuans : 20 779 m3. Rendement (quantité amenée/ quantité facturée en baisse de 12,87 % (fuites sur le réseau?).

Qualité de l'eau (bilan établi par l'Agence Régionale de Santé) :

< bonne qualité microbiologique

< teneurs en substances toxiques ou indésirables dans les normes

< taux de chlore trop irréguliers : le contrôle de la désinfection devra être renforcé.

< dureté (teneur en calcaire) très élevée.

**- Questions diverses**

**- Travaux de voirie 2014 :**

Les services techniques d'ECLA nous ont fait parvenir des précisions sur les coûts de remboursement annuels (sur 36 ans) qui découleraient des travaux envisagés :

< rue du Château d'Eau 422,22 €

< rue du Calvaire 163,44 €

< chemin du Mouton 981,09 € (pour 750 m à partir de la limite de Trenal)

Le Conseil décide de se renseigner sur la possibilité et le coût de la réfection de la totalité du chemin du Mouton et de laisser le choix à la future équipe municipale.

**- Scrutin des municipales :**

Le tableau des permanences proposé, avec des élus actuels et des candidats, est accepté.

**- Informations diverses**

**- Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont (SIER)**

Déjà évoqué plus haut.

**- Remise en état du Pont des Rondeys (garde-corps)**

Le Conseil félicite l'employé communal, Chistian Vuillermet, pour l'excellent travail qu'il a réalisé.

**URBANISME – DOSSIERS EN COURS**

DP déposée le 10/03/2014 par M. Claude ANANIE pour le remplacement d'une clôture existante  
116 rue Sous Charnet DP 2/2014

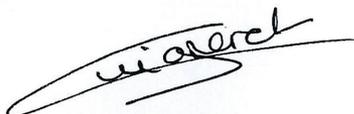
**URBANISME – Les décisions au 14/03/2014**

Non opposition en date du 05/02/2014 à la demande de Mme DELAY Monique pour la construction d'un abri pour voiture – 3 rue En Sus Boirier – PC N° 1/2014.

Non opposition tacite en date du 28/02/2014 à la demande de M. VOISIN Fabrice pour une réfection de toiture – 74 rue Eugène-Robelin – DP N° 1/2014.

**A l'issue de cette dernière séance de la mandature, le Maire a tenu à remercier les Adjoints et les Conseillers pour l'aide très précieuse qu'ils lui ont apportée.**

Secrétaire de Séance,  
N. GUIGNERET



Le Maire,  
P. SATTONNAY

